



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DISPONIBLE SUR :

www.saint-pal-de-chalencon.fr

Illiwap Mairie de saint pal de chalencon

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

MAIRIE
SAINT-PAL-DE-CHALENCON (43500)

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2026

Lieu : Mairie Saint Pal de Chalencon
Heure d'entrée en séance : 20h35

FEUILLE DE PRÉSENCES

- **Président de séance : Alain BONIFACE**
- **Secrétaire de séance : Marie-Line DUPIN**

Étaient présent(e)s :

BONIFACE Alain ; BRACONNOT Laurent ; BUHNEMANN Christiane ; CHAPUIS Eric ;
DUPIN Marie-Line ; GAGNAIRE Bernard ; LAVAL Gérard ; PELTIER Monique, PRORIOU Fabien ;
SERRA Claudia ; VALENTIN Thérèse ; VARAGNAT Raphaël ; ZAWADZKI Marie-Hélène

Était absente excusée :

ROLLY Jeanine a donné pouvoir à Alain BONIFACE

Étaient absent excusé

MARQUES José

DÉLIBÉRATIONS (Ordre du jour)

0. **Délibération, relative à l'installation d'un WC dans la maison des associations, est ajournée**

1. **Délibération : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 17 avril 2026**

- Lecture, par Mr Le Maire, du procès-verbal du 17/04/2026
- Vote : 14 POUR

2. **Délibération : Demande de fonds de concours pour la réfection de la piscine**

- Mr Le Maire rappelle qu'il est nécessaire de faire des travaux de rénovation à la piscine. Le montant global des travaux s'élève à 27 000 € HT. Pour l'année 2026, il est envisagé de faire des travaux pour un montant de 10 710,80 €. Il sera demandé une subvention de 50 % au titre du fonds de concours Communauté de communes marches du Velay/ Rochebaron.
- Vote : 14 POUR

3. **Délibération : Demande de fonds de concours pour la réfection du gymnase**

- Mr Le Maire rappelle que de nombreux devis ont été réalisés (toiture / portes coupe-feu / plafonds du vestiaire suite dégât des eaux de 2019 / électricité / panneau affichage hand) ; le montant des travaux s'élève à 16 391€ HT. Il sera demandé une subvention de 50 % au titre du fonds de concours Communauté de communes marches du Velay/ Rochebaron.
- Vote : 14 POUR

4. **Délibération : Demande de subvention au titre des amendes de police**

- Mr Le Maire rappelle qu'au titre de la réalisation du trottoir route du Velay, Il y a lieu de finaliser la demande de subvention au titre des amendes de police soit 10 255 € correspondant à 30 % du coût total des travaux d'un montant de 34 184 €.
- Vote : 14 POUR

5. Délibération : Désignation des représentants au Syndicat Intercommunal de Capture des Carnivores Domestiques Errants pour 2026

- Mr Le Maire rappelle que nous avons décidé de sortir du Syndicat Intercommunal de Capture des Carnivores Domestiques Errants mais cela n'est pas possible car il faut « démissionner » en fin d'année civile (novembre). Les représentants proposés pour l'année 2026 sont Gérard LAVAL en titulaire et Fabien PRORIOL en suppléant ; la démission est validée au titre de 2027 et années suivantes.
- Vote : 14 POUR

6. Délibération : Acquisition des parcelles « voiries » Impasse des Charriaux

- Afin de procéder à la clôture du contentieux relatif au transfert des voiries de l'impasse des Charriaux à la commune, il a été décidé, après échanges entre les parties, d'acquérir les voiries au prix de 6 250 € ; précisions étant faites que les services des domaines avaient évalué ces mêmes parcelles à 20 000 €. Les frais d'actes sont évalués à 672 €.
Mr Le Maire demande à l'ensemble du conseil leur avis.
- Vote : 14 POUR

7. Questions diverses

- La Marche des 3 communes (Boisset, St Pal de Chalencon, Tiranges) aura lieu le 7 juin ; une réunion est prévue le 4 Mai à Boisset ; la mairie sera représentée par Monique PELTIER et Marie-Hélène ZAWADZKI.
- Une maison à Brandy et une au Sap présentent un risque d'éboulement. La Mairie va contacter les propriétaires.
- Bernard GAGNAIRE et Raphaël VARAGNAT, ont reçu la chargée de projet au titre « Villages d'avenir » ; elle va accompagner la mairie pour différents projets. Il a été évoqué les projets de réfection de l'école publique et la salle du REX. (rendez-vous le 08 juin avec ING43)
- Dossier « PONT RENARD » : les travaux d'entretien du Chandieu seront réalisés en accord et après avis des services de la Direction Départementale du Territoire et ceux de l'environnement. Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement d'Yssingeaux est averti du prochain rendez-vous qui aura lieu le 5 Mai à 9 heures sur place.
- Rendez-vous à la Maison Médicale le 5 mai avec Mr KALLI (podologue) afin d'envisager le déplacement de son cabinet suite à l'arrivée éventuelle d'un dentiste.
- Suite à réunion à la Communauté de Communes (CCMVR), la commune doit être représentée dans certaines commissions intercommunales :
 - Eaux- Assainissement : Gérard LAVAL (titulaire) + Eric CHAPUIS (suppléant)
 - Aménagement-urbanisme-foncier : Alain BONIFACE et Bernard GAGNAIRE (suppléant)
 - Établissement public foncier : Raphaël VARAGNAT
 - École intercommunale de musique et de danse : Claudia SERRA
 - Office de tourisme intercommunal : Marie-Line DUPIN
- Autres commissions nécessitant des représentants de la commune :
 - Finances/ Marchés publics : Raphael VARAGNAT et Alain BONIFACE
 - Environnement/Mobilité/Energie/Transition écologique/SCOT/Habitat : Bernard GAGNAIRE et Marie-Hélène ZAWADZKI
 - Enfance jeunesse/Association : Thérèse VALENTIN et Christiane BUHNEMANN
 - Tourisme / Gemapi : Marie-Line DUPIN et Laurent BRACONNOT
 - Équipement / sécurité/ mutualisation : Alain BONIFACE conseiller délégué, Fabien PRORIOL et Gérard LAVAL
 - Culture/Sport : Monique PELTIER et Claudia SERRA
 - Collecte des déchets : Gérard LAVAL et Thérèse VALENTIN
 - Economie : Laurent BRACONNOT et Raphaël VARAGNAT

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h25
